

Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs  
migrants temporaires du Québec  
(RATTMAQ)



**Conférence internationale**  
**CULTIVER ENSEMBLE LE TRAVAIL DÉCENT**

**Les droits des travailleuses et travailleurs migrants temporaires :  
Une responsabilité collective!**

**BILAN**



17 et 18 décembre 2023

Centre St-Pierre  
Montréal (Québec)



## Table des matières

<b>1. Contexte et objectifs de la conférence</b> .....	1
Rappel des grands objectifs du projet de conférence.....	3
<b>2. Participation et organisations présentes</b> .....	4
<b>3. Déroulement de la conférence</b> .....	5
<b>Dimanche 17 décembre</b> .....	<b>5</b>
Maguy Metellus, notre maître de cérémonie de la conférence .....	5
Mot de bienvenue du président du conseil d'administration du RATTMAQ.....	6
Mot de la ministre Christine Fréchette .....	6
Conférence d'ouverture – Formes contemporaines d'esclavages avec monsieur Tomoya Obokata, rapporteur spécial de l'ONU .....	8
Réactions des organisations syndicales à la suite des observations et recommandations du Rapporteur sur les enjeux pour le monde du travail au Canada.....	9
Réaction de Tomoya Obokata, rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavages sur la position des organisations syndicales .....	10
PANEL n° 1 : Lutte pour un travail décent dans les pays d'origine et solidarité internationale .....	11
Période de questions et commentaires .....	14
<b>Lundi 18 décembre</b> .....	<b>14</b>
Rapport des ateliers thématiques et plénière : Agir collectivement pour un travail décent	15
PANEL n° 2 Enjeux actuels pour les organismes d'accueil, de protections et de défenses de droits au Québec et au Canada .....	20
Synthèse de la journée .....	25
<b>4. Évaluations des participants et participantes</b> .....	28
<b>5. Retombées, perspectives et suites</b> .....	29
<b>Annexe 1 : Organisations dont des membres ont participé à la conférence</b> .....	31
<b>Annexe 2 : Biographies des conférenciers, conférencières et panélistes</b> .....	33
<b>Annexe 3 : Communiqué de presse</b> .....	39
<b>Annexe 4 : Cadre normatif mondial</b> .....	41
<b>Remerciements</b> .....	44

## 1. Contexte et objectifs de la conférence

La Conférence internationale « Cultiver le travail décent, les droits des travailleuses et travailleurs migrants temporaires, une responsabilité collective! » des 17 et 18 décembre 2023 a permis de rassembler à Montréal une quarantaine d'organisations et de syndicats et plus d'une centaine de participants venant du Canada, mais aussi du Mexique et du Guatemala à l'invitation du Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants du Québec (RATTMAQ).



L'événement visait à marquer le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée en vigueur de *la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille* qui, à cette date, n'a toujours pas été ratifiée par le gouvernement canadien<sup>1</sup>. L'événement visait également à souligner la Journée internationale des migrants célébrée tous les 18 décembre qui, cette année, s'inscrit aussi dans notre 7<sup>e</sup> année d'activités auprès des travailleuses et des travailleurs étrangers temporaires du secteur de l'agriculture et de la transformation alimentaire.

Plusieurs cas d'exploitation abusive de travailleuses et de travailleurs migrants ont marqué l'actualité pendant l'année. Au Québec comme ailleurs au Canada, nous observons une augmentation sans précédent du recours à une main-d'œuvre migrante temporaire vulnérable, dans tous les secteurs d'activités économiques.<sup>2</sup> En conséquence, les voix dénonçant les conditions que subissent ces personnes se font de plus en plus fortes et nombreuses. Le RATTMAQ et plusieurs autres groupes ont ainsi soulevé leurs revendications en la matière lors des consultations publiques sur la planification des seuils d'immigration à l'Assemblée nationale du Québec et au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration canadien sur le système des permis. Ce système des permis fermés a été critiqué par de nombreuses organisations ainsi qu'à l'échelle internationale par le Rapporteur spécial des Nations Unies en septembre 2023.

---

<sup>1</sup> Toutefois, le Canada a signé le Pacte mondial pour les migrations - [Le Canada appuie le Pacte mondial pour les migrations - Canada.ca](https://www.internationalmigration.org/fr/le-pacte-mondial-pour-les-migrations)

<sup>2</sup> Voir annexe 4 – Évolution depuis 2002

C'est dans ce contexte que le RATTMAQ a lancé l'invitation à une multitude de travailleurs et travailleuses, d'organisations, d'institutions, de chercheurs, de juristes et de militants concernés à se réunir pour une réflexion collective sur les enjeux actuels vécus par ces personnes vulnérables et les organisations qui les défendent en regard des normes en matière d'immigration et de travail.

En organisant sa première conférence d'envergure, le RATTMAQ voulait s'inscrire dans la perspective des conférences antérieures auxquelles il a participé au niveau des Amériques en 2020 et 2021<sup>3</sup>. Ces rencontres visent à consolider et favoriser la concertation entre les différents partenaires et organisations et renforcer ses pratiques et ses positions vis-à-vis des politiques publiques et des bonnes pratiques dans le cadre de sa mission et de ses engagements comme organisations de défense des droits de ces travailleuses et travailleurs vulnérables.

Pour ce faire, des conférences, des ateliers et panels d'acteurs du milieu ont permis aux participantes et aux participants d'enrichir leurs analyses des effets récents des politiques migratoires canadiennes sur la main-d'œuvre temporaire et d'échanger sur les pratiques et défis rencontrés par les organisations de défenses de droits ici et ailleurs. Les ateliers thématiques ont suscité un partage d'expertise et d'analyses en profondeur sur les thèmes retenus, qui ont fait ressortir ensuite en plénière certains points de convergences, pistes d'action et priorités stratégiques pour l'avenir dans le contexte national et international.

---

<sup>3</sup> Le RATTMAQ s'est engagé dans le cadre du « *Sommet des Corridors pour la Justice dans la Migration de Travail* » au Guatemala à organiser une telle conférence, pour exiger *la garantie des droits humains du travail des travailleurs migrants en termes de respect des contrats de travail avec des salaires équitables, ainsi que le respect de conditions de travail décentes exemptes de toute forme de violence, les abus et la discrimination et la reconnaissance des besoins spécifiques des femmes, des personnes handicapées et d'autres caractéristiques diverses* pour reprendre les termes de la Déclaration finale de la conférence en 2022 au Guatemala.

## Rappel des grands objectifs du projet de conférence

- Mieux assurer le respect des droits sociaux et du travail (effectivité des droits).
- Répondre adéquatement aux besoins des TET, de leurs familles et des communautés d'accueil.
- Mieux faire connaître les réalités auxquelles sont confrontés les TET ici et dans leur pays d'origine.
- Faire de la prévention contre l'exploitation abusive des TET dans nos secteurs d'intervention.
- Améliorer l'accès aux programmes sociaux et aux droits du travail (santé et sécurité, normes minimales, droits d'organisation et de représentation).
- Contrer les obstacles systémiques à la réalisation des droits en général (ex. système de permis fermés).
- Développer des synergies et de nouvelles solidarités face à ces objectifs et partager les connaissances et les bonnes pratiques dans ce sens.
- Développer des pistes stratégiques et des collaborations pour les prochaines années et ainsi enrichir la réflexion sur les dynamiques migratoires à l'échelle locale, nationale ou internationale.



## 2. Participation et organisations présentes

Le RATTMAQ a pu compter sur la généreuse contribution de 19 conférenciers et panélistes sur les deux journées de la conférence. Parmi ceux-ci, notons la présence de manière virtuelle de monsieur Tomoya Obokata, rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines d'esclavages en conférence spéciale d'ouverture ainsi que l'allocution préenregistrée de Christine Fréchette, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et d'Andréa Galvez, directrice de l'organisme Vérité au Mexique. Nous avons aussi eu la chance d'entendre le point de vue de trois personnes représentantes des centrales et grands syndicats clés du secteur (FTQ, CSN et TUAC), cinq chercheurs ou experts du milieu et trois travailleurs étrangers temporaires lors des ateliers ainsi que six représentants d'organisations de défenses de droits, incluant deux invités spéciaux ontariens lors du panel final. De plus, quatre représentantes et représentants d'organisations impliquées en faveur des droits des travailleurs et travailleuses précaires provenant du Guatemala et du Mexique ont été invités à venir présenter leurs observations sur la situation au niveau des pays d'origine lors du panel international, en compagnie d'une autre invitée ontarienne ayant œuvré plusieurs années en développement international.

Des efforts importants ont été déployés par l'équipe organisatrice de la conférence pour assurer une participation dans l'assistance et dans les ateliers de personnes provenant d'organisations communautaires, de groupes de défenses de droits, d'organisations syndicales, de groupes de recherches et d'autres partenaires institutionnels clés impliqués dans le domaine du droit des travailleuses et des travailleurs migrants temporaires. Pour ce faire, l'équipe organisatrice a fait parvenir des lettres d'invitation personnalisées à plus d'une centaine de personnes.

Pour finir, nous avons pu compter sur la présence de membres d'une **soixantaine d'organisations**, syndicales (CSQ, CSN, TUAC, FTQ, Fonds humanitaire des Métallos), communautaires (CIAFT, TCRI, CCPI, AU bas de l'échelle, MACM, CCR, FCJ Refugee Center, Migrant justice center, Legal Assistance of Windsor, etc.) institutionnelles (MIFI, CDPDJ, INSPQ, CNESST, Service Canada, Immigrant Québec) et diplomatiques (représentants consulaires du Mexique et du Guatemala), ainsi que plusieurs personnes du milieu universitaires<sup>4</sup>. L'engouement suscité par la conférence et le dynamisme des échanges et des rencontres qui ont eu lieu pendant ces deux jours souligne plus que jamais qu'une approche globale est nécessaire et que c'est ensemble que se cultive le travail décent et que les droits des travailleuses et travailleurs migrants temporaires sont une responsabilité collective. **Au total, ce sont 140 personnes qui ont participé à la conférence et aux ateliers les 17 et 18 décembre 2023!**

---

<sup>4</sup> Voir en annexe les 60 organisations participantes

### 3. Déroulement de la conférence

Dimanche 17 décembre

#### **Maguy Metellus, notre maître de cérémonie de la conférence**

Honneur et respect!

L'événement a été animé de main de maître par Maguy Metellus, une militante féministe et animatrice reconnue pour son éloquence, son charisme et sa capacité à s'exprimer. Elle est passionnée de poésie et de verbe. Elle a animé plusieurs manifestations organisées à



Montréal notamment pour le développement, la lutte à la discrimination et pour la paix. Animatrice très recherchée et multilingue, elle gère aussi, bénévolement, une chronique culturelle hebdomadaire d'informations sur la toile web. Cette chronique permet aux différentes communautés de se tenir au courant des activités et manifestations de tous genres.

Issue d'Haïti, elle se fait le devoir de partager celles léguées par ses parents enseignants et son héritage culturel à travers ses multiples activités et notamment à la radio. Diseuse et lectrice, Maguy Metellus est membre du collectif *Les Dimanches littéraires de Montréal*, avec lequel elle a participé à de nombreux spectacles pour la diffusion de la culture haïtienne sous toutes ses formes : littérature, chanson, danse, musique, peinture, etc. Elle a d'ailleurs conclu la conférence avec la lecture d'un magnifique poème.

D'entrée de jeu, elle nous invite à reconnaître que les terres où nous menons notre conférence font partie de territoires de diverses nations autochtones dépossédées. Tio'tia : Ke, Montréal est un lieu de rassemblement des peuples de nations diverses depuis des temps immémoriaux. Nous reconnaissons la nation Kanien'Keha : ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous trouvons.

## **Mot de bienvenue du président du conseil d'administration du RATTMAQ**

Le président Daniel Pellerin présente la mission du RATTAMAQ depuis sa fondation et Mélanie Gauvin, nouvelle directrice générale, complète et en profite pour souligner le travail de Michel Pilon, ancien directeur général du RATTMAQ, qui prendra sa retraite en mars 2024. Une contribution des plus appréciée de Michel Pilon saluée par toutes les personnes présentes.



## **Mot de la ministre Christine Fréchette**

La ministre a d'entrée de jeu souligné l'importance du travail du RATTMAQ et a remercié son travail qui est essentiel. Elle a rappelé les mesures mises en place par son ministère, dont l'escouade en matière de prévention et une révision des politiques à venir en regard des observations du Rapporteur spécial des Nations Unies.



Lien de la présentation :

<https://www.facebook.com/watch/?v=333389502821028>

Denise Gagnon, co-organisatrice de la conférence, a ensuite présenté la perspective et le cadre normatif mondial dans lesquels s'inscrit la conférence du RATTMAQ<sup>5</sup> et a souligné la présence des invités internationaux.



**BONNE CONFÉRENCE  
ET BIENVENUE ET MERCI À NOS INVITÉS  
INTERNATIONAUX !**



**ANDREA  
ALEJANDRA  
SALAZAR  
LOYOLA  
COMITÉ  
FRONTALIER  
MEXIQUE  
CANADA**



**ANDRÉA  
GALVEZ, VÉRITÉ  
AU MEXIQUE**



**COMITÉ  
CAMPESINO DEL  
ALTIPLANO -  
CCDA -  
GUATEMALA**



**ROSALBA CALVA  
FLORES  
SG SYNDICAT  
AGRICULTURE  
FAT - MEXIQUE**

6

---

<sup>5</sup> Voir Annexe 4

## Conférence d'ouverture – Formes contemporaines d'esclavages avec monsieur Tomoya Obokata, rapporteur spécial de l'ONU

« Ancrer la lutte contre les formes contemporaines d'esclavages dans les droits de l'homme, les programmes de travailleurs étrangers temporaires au Canada ». <sup>6</sup>

Présent virtuellement, monsieur Tomoya Obokata était invité à présenter ses observations et constats suite à sa récente mission d'enquête au Canada (Ottawa, Toronto, Vancouver, Moncton et Montréal). Le rapporteur spécial a partagé ses sérieuses inquiétudes en ce qui concerne les volets agricoles et bas salaires des programmes de travail migrant temporaire canadiens, où les travailleurs font selon lui face à de très hauts risques d'exploitation qui peuvent résulter en du travail forcé dans plusieurs secteurs d'emploi. Il a critiqué la nature fermée du programme comme un facteur facilitant grandement l'exploitation des travailleurs migrants et freinant leurs recours et leur accès à la justice par peur de la déportation et du bris du lien d'emploi. Monsieur Obokata a de plus remis en question l'efficacité du permis de travail ouvert pour travailleurs vulnérables et a recommandé de modifier la nature fermée des programmes pour permettre aux travailleurs de changer d'employeur librement.



Finalement, monsieur Obokata a mentionné qu'il jugeait discriminatoire comment l'accès à la résidence permanente était refusé aux travailleurs migrants des secteurs agricoles et à bas salaires alors qu'ils apportent une contribution essentielle à l'économie canadienne. Il a ainsi recommandé que des voies d'accès à la résidence permanente soient ouvertes pour tous les travailleurs migrants. En conclusion, le rapporteur spécial a tenu à reconnaître le rôle vital des organisations de la société civile et des syndicats canadiens dans la prévention des formes contemporaines d'esclavages et la défense des droits des travailleurs.

---

<sup>6</sup> À noter que nous soulignons aussi le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. La Déclaration a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948 <sup>1</sup>. Elle énonce les droits fondamentaux de l'homme, tels que la liberté d'expression, la liberté de pensée, la liberté de religion, le droit à un procès équitable, le droit à l'éducation, le droit au travail, le droit à la sécurité sociale, le droit à la santé, le droit à la vie, et bien d'autres encore. L'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que « *toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage* » <sup>1</sup>. *Le travail est donc considéré comme un droit fondamental de l'homme et non comme une marchandise*

Les pistes suggérées à la conférence :

- Modifier la nature fermée du programme et des permis de travail.
- Donner des voies d'accès à la résidence permanente pour tous les travailleurs migrants.
- Faciliter les recours et l'accès à la justice notamment en réduisant le fardeau de preuve et en s'attaquant à la barrière de la langue.
- Renforcer la nature coercitive et ponctuelle des inspections sur le terrain.
- Renforcer la diligence raisonnable des employeurs que les mesures punitives soient suffisantes en cas de non-conformité.
- Améliorer les processus sur toute la chaîne d'approvisionnement du secteur et la transparence pour une meilleure image des entreprises.
- Améliorer le dialogue avec la société civile et impliquer les syndicats.

### **Réactions des organisations syndicales à la suite des observations et recommandations du Rapporteur sur les enjeux pour le monde du travail au Canada**

✚ Hans Marotte, conseiller politique, FTQ  
(en remplacement de Magali Picard, présidente de la FTQ)



Hans Marotte a remplacé au pied levé Magalie Picard, présidente de la FTQ. S'appuyant sur la déclaration récente dans les médias du directeur du Syndicat des Métallos, Dominique Lemieux de la FTQ, Hans a souligné l'importance des organismes comme le RATTMAQ : « Vous êtes comme le canari dans la mine », attentif à déceler et prévenir des situations d'abus et de travail forcé. La FTQ a récemment fait plusieurs rencontres sur la problématique des travailleuses et des travailleurs étrangers temporaires avec Justin Trudeau. La FTQ a aussi travaillé avec les partenaires du marché du travail à la demande de la ministre pour aborder des changements face à des situations problématiques qui posent aussi un problème de compétition déloyale aux employeurs. Du point de vue de la FTQ, personne ne doit être laissé de côté, ce qui engage le mouvement syndical à soutenir tous les travailleurs et travailleuses. Il nous assure de la bonne collaboration de sa centrale.

✚ Katia Lelièvre, vice-présidente et élue responsable des dossiers immigration et relations interculturelles, CSN



Katia Lelièvre, de la CSN, présente la position de sa centrale sur les programmes des travailleuses et des travailleurs étrangers temporaires dont la situation est jugée très inquiétante. Elle salue le travail qui est entrepris de manière intersyndicale à ce sujet. Elle relève plusieurs défis notamment au niveau de la francisation et de la

prévention des accidents ou maladies professionnelles dans un contexte d'isolement de ces personnes qui ont peu accès aux services et aux droits, comme s'il s'agissait d'humains *jetables* après usage. Les programmes constituent deux classes de travailleuses ou de travailleurs et de ce fait, réduit le rapport de force des uns et des autres envers les employeurs. Katia a rappelé que selon la CSN, il faut en finir avec les permis fermés et régulariser la situation de près de 72 100 personnes au Québec, tout en facilitant les réunifications familiales et finalement sortir de la logique marchande à l'égard de cette main-d'œuvre vulnérable. Pour Katia Lelièvre, ce sont des dénonciations faites depuis longtemps par la CSN, mais il faut maintenant passer de la parole aux actes, « *agir au-delà des discours* »!

✚ Anouk Collet, vice-présidente de la FTQ et conseillère principale au président national des TUAC Canada.

Anouk Collet des TUAC remercie le Rapporteur des Nations Unies pour sa contribution à cette importante discussion. Les TUAC représentent à l'échelle canadienne près de 250 000 personnes dont plusieurs personnes dans le secteur agroalimentaires et plusieurs travailleuses et travailleurs étrangers dans les serres et dans l'hôtellerie. Les TUAC s'impliquent depuis plus de 30 ans auprès d'elles et eux. Elle rappelle la mise sur pied du Centre d'appui pour les travailleurs agricoles migrants (CATA) de Saint-Rémi en 2004 avec l'implication remarquable de feu Patricia Perez. Les TUAC ont entrepris au moins deux recours contre les pratiques de travail discriminatoires devant la Cour suprême du Canada à ce jour. Afin de renverser la tendance, il faut selon elle abolir les permis de travail fermés, améliorer l'accès à la résidence, favoriser la formation de ces travailleuses et travailleurs, reconnaître le droit à la citoyenneté et rétablir leur droit fondamental à la syndicalisation.



Anouk Collet a depuis abordé le projet de solidarité internationale initié en 2022 pour la formation des travailleuses et travailleurs mexicains originaires de la région de Tocola au Mexique. En décembre 2023, le gouvernement du Mexique a tenu une réunion d'évaluation du projet, qui est toujours en cours.

### **Réaction de Tomoya Obokata, rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavages sur la position des organisations syndicales**

Le rapporteur spécial des Nations Unies constate qu'il y a beaucoup de travail de fait, mais qu'il importe de continuer toutes ces actions pour les inscrire dans un cadre de droits humains; il demeure disponible pour soutenir celles-ci en surveillant les initiatives si nécessaire pour améliorer les choses.

## PANEL n° 1 : Lutte pour un travail décent dans les pays d'origine et solidarité internationale

Dans une perspective de solidarité internationale, ce panel d'invités internationaux cherche à mettre en résonance les transformations du monde du travail au Canada causées par l'expansion du travail migrant temporaire avec les réalités vécues par les travailleurs et travailleuses des pays d'origine d'où viennent ces personnes, en particulier le Mexique et le Guatemala. Les invités de ce panel luttent pour un travail décent dans les pays d'origine alors que des inégalités économiques mondiales poussent ces travailleurs à se délocaliser. La délégation a été accompagnée pendant le séjour à Montréal par Laura Ramirez qui connaît bien la situation difficile dans ces pays. Elle a œuvré de nombreuses années en développement international dans plusieurs régions des Amériques.



### 🇲🇽 Andrea Alejandra Salazar Loyola, comité Fronterizo de Obrer@s, Mexique

La mission du Comité frontalier des travailleurs.euses est d'améliorer les conditions de travail et de vie des travailleurs et travailleuses des *maquilladoras* dans le nord du Mexique. En compagnie d'autres organisations, le comité lutte aussi pour une authentique représentation syndicale des travailleurs et travailleuses de ce secteur. Andrea rappelle à quel point l'insuffisance du salaire minimum, le manque d'emplois en particulier dans les régions rurales, les trajets importants pour se rendre travailler, la qualité de vie médiocre et le harcèlement sexuel au travail normalisé sont des facteurs qui poussent notamment les travailleurs et travailleuses à entreprendre des migrations temporaires vers le Canada. Andrea mentionne que selon ses observations, les personnes proches des administrations municipales et qui ont déjà une condition de vie « moyenne » ont plus tendance à avoir connaissance et accès aux programmes de migrations temporaires. Finalement, Andrea souligne les succès de certains groupes de travailleuses de maquiladoras, qui ont notamment réussi à faire des gains sur la répartition des profits et la représentativité démocratique de leurs membres. En conclusion, Andrea souligne l'engagement du CFO pour améliorer les conditions de travail au Mexique et que pour les personnes qui désirent migrer leur fasse librement et non pas par défauts d'autres options.



✚ Rosalba Calva Flores, coordonnatrice du Frente Autentico del Trabajo (FAT), Mexique

Dans un contexte d'inégalités économiques croissantes au Mexique et alors que plus de 60 % des travailleurs appartiennent au secteur informel, le FAT lutte pour donner une réelle représentation démocratique authentique et libre aux travailleurs et travailleuses mexicains. Face à la supériorité des syndicats corporatifs qui sont en réalité du côté des employeurs, le FAT cherche ainsi à permettre une véritable défense de droits, une meilleure qualité de vie et un salaire décent aux travailleurs et travailleuses. Rosalba identifie trois types de migrations qui affectent le Mexique et qui sont source de différentes vulnérabilités : les migrations de passage vers les États-Unis, les migrations du travail interne entre les régions du Mexique et les migrations temporaires vers des pays comme le Canada. Les personnes qui migrent dans le cadre des programmes temporaires cherchent à améliorer leur condition de vie et celle de leur famille notamment à cause des faibles salaires et du manque d'opportunités correspondant à leurs formations au Mexique. Ils sont alors pris à migrer dans des situations vulnérables relativement au permis de travail fermé et dans un contexte culturel et climatique parfois difficile pour eux. Rosalba a de plus souligné l'importance de la solidarité internationale pour améliorer les conditions de travail des Mexicains et Mexicaines. Elle a conclu en mentionnant que le souhait de ces travailleurs serait d'avoir les opportunités de travail disponibles au Mexique pour qu'il n'y ait pas de nécessité de migrer vers le Canada et que si cette migration a lieu, elle se fasse dans des conditions et perspectives plus favorables.



✚ Leocadio Juracán, directeur du comité Campesino au Guatemala del Altiplano (CCDA), Guatemala

Leocadio représente le CCDA, une organisation paysanne qui défend les travailleurs autochtones guatémaltèques. Il a d'abord expliqué comment la situation est extrêmement difficile dans le monde du travail au Guatemala. Plus de 850 000 enfants sont obligés de travailler dont 43 % d'entre eux n'ont aucune éducation. Le salaire minimum officiel est extrêmement bas (environ 100 quetzales par jour, soit 17-18 \$ canadiens) quoiqu'illégal, beaucoup de travailleurs gagnent un salaire différentiel encore plus bas, vivant ainsi dans la plus grande pauvreté. Par exemple, les travailleurs agricoles dans les exploitations bananières sont victimes d'une exploitation brutale et travaillent parfois jusqu'à 17 heures par jour avec des conditions de travail déplorables et aucune protection contre les pesticides. L'histoire du pays est marquée par la dépossession et la soumission des paysans à des pratiques d'esclavages et d'exploitation qui perdurent, avec l'État complice qui garantit cette main-d'œuvre vulnérable aux entreprises. Leocadio dénonce la complicité de l'État avec les violations des droits du travail et des droits humains faites par les entreprises, notamment, par la non-application du Code du travail guatémaltèque. Leocadio a de plus insisté sur la situation



particulièrement précaire des militants syndicaux au Guatemala, où la liberté syndicale n'est pas respectée, la répression est très importante et les assassinats de militants sont fréquents. Lui-même, en 2010, a dû s'exiler pendant quelques mois au Canada, ayant craint pour sa vie après avoir dénoncé fortement la complicité de l'État avec les intérêts et l'impunité des entreprises. Dans ce contexte extrêmement compliqué, le CCDA lutte pour former, informer et redonner du pouvoir aux travailleurs autochtones notamment par la dénonciation d'abus ou de la corruption. Il a aussi mentionné l'importance d'exiger que les États garantissent partout le respect des droits des travailleurs migrants guatémaltèques qui soutiennent complètement l'économie du pays, dans le contexte où le budget de l'État guatémaltèque correspondrait au montant total d'argent transféré au pays par ces travailleurs. Finalement, Leocadio estime important de renforcer les alliances internationales et d'améliorer la coordination des groupes pour se donner une voix permettant de dénoncer conjointement les violations des droits humains et du travail dans les pays d'origine ainsi que les pays de destinations.

✚ Andrea Galvez, directrice de l'organisme VÉRITÉ au Mexique (en Zoom)

Andréa a présenté le travail de Vérité<sup>7</sup>, OBNI dédié à la prévention des risques, à l'élimination du travail forcé ou du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement au niveau mondial. Elle a une longue expérience du secteur agricole et connaît bien la situation québécoise, ayant notamment travaillé avec les TUAC. Notamment, Andrea a abordé la réforme en cours des lois fédérales du travail au Mexique dans ce secteur. L'organisme Vérité suggère des analyses au niveau des chaînes d'approvisionnement ou de recrutement pour mieux intégrer les droits de la personne au niveau des grandes entreprises et de leurs intermédiaires, incluant pour les migrations intérieures. Elle nous mentionne que <sup>8</sup> les programmes en place ne sont ni neutres ni transparents et qu'il est difficile de colliger des informations à leurs sujets, comme les données sur les entreprises ayant embauché des travailleurs demandant un permis ouvert pour travailleurs vulnérables. Elle a abondamment insisté sur l'importance des syndicats pour changer les choses. Elle a rappelé que Vérité s'appuie sur les lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour les normes internationales du travail comme le prévoit d'ailleurs l'entente commerciale Mexique-Canada-États-Unis (ACEUM).



---

<sup>7</sup> Notre vision est un monde où les gens travaillent dans des conditions sûres, équitables et légales - <https://verite.org/about/>

<sup>8</sup> Voir power point présenté à la conférence.

## Période de questions et commentaires

Ouvrant la période de questions, Laura Ramirez a insisté sur la question des agences de recrutement et Leocadio a renchéri en disant que le caractère public-privé du recrutement au Guatemala garantissait une impunité pour les entreprises et recruteurs coupables de violations des droits.

Andrea Galvez a rappelé les recommandations de l'OIT en ce sens, soit une plus grande intervention de l'État et l'éloignement du privé de ce processus de recrutement. Elle a notamment mentionné qu'il n'y avait toujours pas de représentations des travailleurs lors des négociations annuelles des ententes Canada-Mexique pour le travail migrant temporaire.

Amélie Nguyen du CISO a pris la parole pour refléter l'importance de la solidarité internationale dans la mise en lumière de comment l'exploitation capitaliste sur lequel est basé notre économie globalisée est une cause importante des migrations. Après tout, cultiver le travail décent ici et ailleurs requiert un effort concerté par tous les acteurs.



Par la suite, Michel Pilon du RATTMAQ a ajouté qu'il ne faut pas oublier la question de l'endettement occasionné par des pratiques criminelles des recruteurs et des employeurs et adresser aussi des revendications pour un meilleur accès aux tribunaux.



## Lundi 18 décembre

### Introduction

Maguy Metellus a commencé cette deuxième journée en faisant un rappel de la thématique de la conférence. Pendant l'accueil, le documentaire Essentiels, une enquête choc sur l'immigration au Québec de Sonia Djelidi et Sarah Champagne présenté à Télé-Québec, a été diffusé dans la salle. Ce documentaire est ensuite commenté par Michel Pilon. Ce film auquel a participé le RATTMAQ a réveillé bien des consciences et a gagné de nombreux prix dont celui de la Commission des droits et libertés 2023.

Un retour sur la journée précédente est fait par Maguy et Denise présente les ateliers thématiques qui visent à susciter l'échange d'expertise et d'analyse en profondeur sur les thèmes retenus. Des experts et expertes invités vont y présenter leurs réflexions pour lancer les discussions dans le but de dégager des pistes d'actions et des recommandations afin d'envisager des priorités stratégiques dans un deuxième temps en plénière.

Denise Gagnon a présenté ensuite une courte synthèse des échanges de la veille qui ont mis en perspective des réalités très différentes au niveau des pays d'origine et d'accueil et un manque d'information et de transparence des programmes qui discrimine les femmes à l'embauche. Nous avons aussi vu que les mouvements migratoires s'exercent aussi à l'intérieur même des pays face à l'appauvrissement des paysans qui se font déposséder de leurs terres. Il importe de s'organiser davantage en réponse aux pires formes d'exploitation observées. Face à la méfiance qui peut exister face aux institutions du pays d'accueil, il faut intensifier l'éducation aux droits auprès des travailleuses et des travailleurs et sur les organisations qui peuvent les défendre ou les accompagner, en amont comme en aval.

Finalement, Denis rappelle notre capacité à agir sur les parcours et le recrutement dans une perspective de solidarité internationale. Il s'agit notamment de lever le voile corporatif des grandes entreprises fautives, comme le soulignait madame Galvez en proposant un cadre normatif responsable.

En ouverture, Claire Lavoie, du RATTMAQ à Chicoutimi, a pris la parole en se disant particulièrement touchée par la question d'appauvrissement des pays d'origine des travailleuses et des travailleurs pris avec leur propre insécurité alimentaire.



## **Rapport des ateliers thématiques et plénière : Agir collectivement pour un travail décent**

✚ **Atelier 1** : Permis de travail, accès à la résidence permanente et recrutement (salle plénière)

Présentation par Mylène Codère, candidate au doctorat, École de développement international et mondialisation, Université d'Ottawa et animation par Marie-Ève Lacroix du RATTMAQ.

Andrée Cauchy, du Syndicat des Métallos, est porte-parole désignée de ce groupe. Elle rappelle la thématique de l'atelier qui a attiré plus d'une vingtaine de personnes. D'entrée de jeu Mylène Codère a présenté ses recherches qui démontrent les coûts prohibitifs (3 000 \$ à 5 000 \$) pour les travailleurs imposés par les agences qui créent un endettement pour la personne recrutée d'autant plus vulnérable. Pourtant, aucun travailleur ne devrait payer pour obtenir un emploi, le travail n'étant pas une marchandise.

Les gouvernements ferment les yeux. De plus, les permis fermés aggravent cette situation. En cas d'accident de travail, on ne leur offre pas d'emploi convenable ni de perspective pour le futur. Il y a beaucoup de contraintes administratives et des coûts qui s'ajoutent. Ces coûts et contraintes ont un grand impact sur les parcours migratoires. Il faut s'attaquer à ces problèmes. Est-ce que tous ces services ne devraient pas être publics? Il faut trouver des alternatives aux permis fermés. Les

permis ouverts pour travailleurs vulnérables peuvent stigmatiser la personne vis-à-vis d'autres employeurs. Certains soutiennent que c'est l'État qui devrait prendre l'initiative du recrutement et des coûts qui y sont reliés, comme c'était le cas dans le passé.

## ✚ Atelier 2 : Accès aux soins et santé et sécurité au travail (salle plénière)

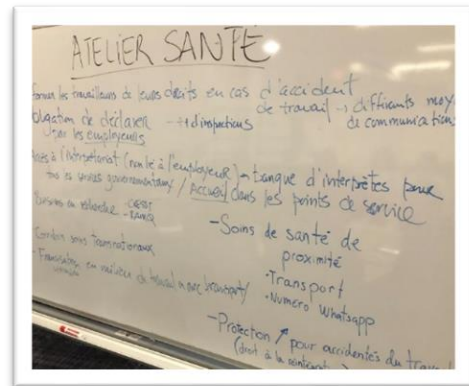
Présentation par Danièle Bélanger, Professeure, Université Laval et animation par Véronique Tessier du RATTMAQ. Participation de Henry Médina, TET accidenté.



Les membres de l'atelier ont désigné trois personnes comme porte-parole. Véronique Tessier, Henri Médina qui est un travailleur accidenté et Danièle Bélanger.

Vingt personnes ont participé à cet atelier. Après les présentations et les échanges, les grandes idées suivantes ressortent pour élaborer des pistes d'actions.

- 1) Améliorer l'information au niveau de la santé auprès des travailleuses et des travailleurs via des moyens appropriés. On pourrait envisager une formation pré-départ.
- 2) Avoir un meilleur accès aux soins. Moyens de proximité et des services d'interprétation, cliniques mobiles qui iraient vers les travailleuses et les travailleurs.
- 3) Installer des corridors de soins transnationaux pour les suivis médicaux qui tiendraient compte des pratiques dans les pays d'origine. Une déclaration obligatoire d'accidents du travail par les employeurs.
- 4) Installer des services psychosociaux pour les victimes de maladie ou d'accidents et avoir un accès universel à la couverture de la RAMQ et continu. Interdiction pour les employeurs de révoquer cette couverture si la personne quitte son entreprise. Le RATTMAQ pourrait remettre à l'aéroport.
- 5) Apprentissage du français important, la langue nous permet de défendre nos droits.



✚ **Atelier 3** : Accompagnement et accueil par les communautés: pour un parcours migratoire plus humain

Présentation par Julio Lara (TUAC 501). Animation faite par Mélanie Gauvin et Luis Adame du RATTMAQ

Mélanie Gauvin, directrice générale du RATTMAQ, est désignée comme porte-parole du groupe. Une quinzaine de personnes ont participé à cet atelier.



Mélanie présente une perspective historique des programmes et leur évolution dans l'accueil et l'accompagnement a beaucoup évolué. Les TUAC ont été dans les premiers à développer des liens de proximité avec d'autres organismes comme *Somos Hermanos*<sup>9</sup> de la pastorale sociale. Les communautés religieuses ont joué un rôle important vis-à-vis ces groupes de travailleurs. Le projet pilote PTAS a évolué vers le PTET pour inclure des travailleurs du Guatemala, mais qui ont des conditions différentes pour leur séjour, leur habitation, le transport. Avec l'arrivée des regroupements, on a pu mettre en évidence des traitements inhumains et faire notre place auprès d'eux et des employeurs qui, au début, nous interdisaient l'accès aux lieux de travail.

Beaucoup de préjugés ou de craintes dans les communautés d'accueil ont de l'être affrontés avec des activités de regroupement. On rappelle à cet égard l'importance des associations, des groupes communautaires et des syndicats pour lever les obstacles et améliorer l'accueil et l'accompagnement dans les différentes communautés ou villages. Ces expériences ont permis d'adapter les services aux besoins. La pandémie a constitué un virage important. Aujourd'hui, les travailleurs étrangers se retrouvent sur tout le territoire québécois, ce qui pose un défi géographique important pour nos organisations de Saint-Rémi à Saint-Félicien en passant par Québec et les Îles de la Madeleine! Un défi aussi au niveau des communications et de la francisation en entreprise. Certains services comme à la CNESST se sont développés en espagnol, mais les travailleurs demeurent isolés, il faut remédier à cela.

---

<sup>9</sup> Somos Hermanos est un organisme qui vient en aide aux travailleurs agricoles étrangers à Saint-Rémi au début du RATTMAQ

✚ **Atelier 4** : Droits sociaux et du travail, protection sociale et droits collectifs (salle 202)

Présentation par M<sup>e</sup> Dalia Gesualdi-Fecteau, professeure, Université de Montréal. Coanimation par Michel Pilon et Maxime Thibault-Leblanc du RATTMAQ. Participation des TET Mourad Diouri et Shakil Mohammed.

Nellie Quane-Arsenault, coordonnatrice d'Illusion emploi est désignée comme porte-parole. Une trentaine de personnes ont participé à cet atelier.



Plusieurs enjeux dans le milieu syndical sont ressortis dans cet atelier.

Appréhender ces problématiques qui font intervenir à la fois le droit du travail et le droit de l'immigration est complexe pour tout le monde. Les syndicalistes sont ainsi aux prises avec des interactions entre les droits des contrats individuels et les droits collectifs. Il y a aussi un gros défi démocratique pour la tenue des assemblées qui doivent dans certains cas être tenues en espagnol. Plusieurs dispositions des conventions collectives sont difficiles à appliquer ex : congés pour décès, ancienneté, contrôle des droits de rappel. Ces travailleurs et travailleuses sont nettement sous-représentés dans les différentes tables de discussion. En ce qui concerne la perspective des permis sectoriels, il faudrait que l'État joue son rôle et en assume les frais.

Il y a eu des visions divergentes sur la question de l'inspection qui sera jugée inefficace par certains. La question aussi de l'assurance-emploi pose un problème pour son application et pour les contestations. Au niveau des mises à pied, souvent les travailleuses et les travailleurs étrangers sont coupés en premier ou leurs heures de travail sont réduites en dessous du contrat. Comment compenser si leur contrat ne va pas jusqu'à la fin?

Pour répondre à ces défis, il faut renforcer les alliances entre le communautaire et les organisations syndicales. Les organismes communautaires sont essouffés et ont besoin d'aide. Il faut rayonner ensemble!

✚ **Atelier 5** : Solidarité internationale (salle 204)

Présentation de Amélie Nguyen du CISO. Animation par Claire Lavoie et Jenny Diaz Escobar du RATTMAQ

Participation des invités internationaux



Rosalba Flores du FAT Mexique est la porte-parole de l'atelier.

Les personnes migrantes sont exploitées, elles subissent beaucoup de discrimination et vivent souvent des situations de pauvreté et elles peinent à subvenir aux besoins de leurs familles. Elles ont peu accès aux services de santé et aux services publics. On constate aussi des violences qui sont spécifiques selon le genre. Ces situations se retrouvent dans nos trois pays. Les accords de libre-échange devraient réduire la pauvreté et assurer le respect des droits, mais malheureusement les compagnies extractives sont souvent à la source des problèmes dans ces pays, d'où l'importance des alliances avec des organisations syndicales représentatives de partout. La solidarité n'est pas la charité, elle permet d'améliorer aussi les conditions locales et de renforcer les capacités de tous en matière de droit de la personne. La solidarité contribue à diminuer la compétition entre les travailleuses et les travailleurs.

Il faut toutefois prendre conscience que la situation reste différente dans chaque pays et rester sensible aux besoins des populations et des organisations locales. Il faut défaire les mythes que le Canada est un pays de respect des droits humains quand ce n'est pas le cas. Les syndicats sont forts, mais doivent avoir des bases locales solides: en travaillant ensemble, on peut devenir plus efficace. Il faut profiter de toutes les occasions, comme cette conférence, pour améliorer les lois. Avec la solidarité internationale, un autre monde est possible!

## **PANEL n° 2 Enjeux actuels pour les organismes d'accueil, de protections et de défenses de droits au Québec et au Canada**

Quels sont les perspectives et défis actuels des organisations non syndicales qui défendent les droits des travailleurs et travailleuses migrants temporaires?

Ce panel vise à susciter des échanges larges et francs sur les pratiques, les types d'intervention, les stratégies et les différences d'analyses des organisations impliquées. Comment travailler ensemble, renforcer la concertation et s'inspirer des luttes menées par les autres groupes ailleurs au pays? Comment faire pour que les travailleurs et travailleuses restent à l'avant-plan des luttes et à partir de quels enjeux imaginer des campagnes communes?



### **✚ Mélanie Gauvin, directrice générale du RATTMAQ**

Mélanie propose de mettre la table pour discuter des défis et des enjeux face au travail quotidien des groupes, défis qui sont de différents ordres.

- D'abord les enjeux politiques liés au système dans lequel les programmes s'inscrivent, notamment le système de permis de travail fermé qu'il faudrait abolir avec de la représentation vis-à-vis du gouvernement au niveau municipal, provincial et fédéral. Il faut trouver des réponses à la pénurie de la main-d'œuvre qui est devenue permanente maintenant.
- Il y a nécessité d'effectuer un travail de reconnaissance des travailleuses et des travailleurs étrangers temporaires dans nos économies, mais aussi un travail de reconnaissance des organisations qui interviennent dans le système d'immigration complexe.

- Nous devons faire preuve de beaucoup de connaissances, de flexibilité et d'innovation pour répondre aux défis. Des expertises autant pour les normes du travail, l'administration des programmes, le soutien social, pour répondre aux besoins.
- Faire face à un défi géographique caractérisé par l'éparpillement des travailleuses et travailleurs à la grandeur du Québec, ça demande beaucoup de moyens aux organisations comme la nôtre.
- Avoir un financement adéquat pour des services à la hauteur de ces défis qui consistent pour nous à établir des liens de proximité avec les travailleuses et les travailleurs, c'est le nerf de la guerre si je puis dire!

#### **Jill Hanley, Centre des travailleurs immigrants**

Jill Hanley du CTI a inscrit le début de son intervention en continuation de cet état de situation présenté par Mélanie :

- D'abord pour rappeler que les permis fermés sont reconnus par tous comme un facteur de vulnérabilité des travailleuses et des travailleurs ainsi que la lourdeur des procédures pour ces permis (6 mois à un an) en raison du manque de personnel, cela ajoute aux situations déjà précaires.
- Ensuite, pour rappeler que l'accès à la résidence permanente est fermé pour ces travailleuses et des travailleurs, ce qui devrait changer pour elles et eux ainsi que pour leurs familles. Le projet pilote à Brandon en Ontario pour les travailleuses et des travailleurs étrangers de Maple Leaf devrait être examiné. Il y a eu une formation pour les cours d'anglais, l'accès à la résidence au bout de 6 mois et des réunifications familiales, ce qui est intéressant.

Concernant les tendances que nous observons actuellement, le CTI a constaté certains problèmes tels :

- La criminalisation des systèmes de recrutement face à la vulnérabilité croissante de ces travailleuses et des travailleurs. Ce système s'apparente à de la traite humaine comme je l'ai appréhendé dans mes recherches depuis une dizaine d'années. Cette criminalisation peut prendre différentes formes : extorsion, intimidation, abus des superviseurs, etc.
- Il faut se demander rapidement comment changer cela?
  - La meilleure façon est justement de donner des permis ouverts et des statuts à ces travailleuses et des travailleurs.
  - Au Québec, d'autres dispositions comme la loi 96 peuvent discriminer ces travailleuses et des travailleurs au niveau de l'accès aux services primaires.
  - Le fardeau retombe sur les personnes et les groupes. L'employeur va se poser en intermédiaire au niveau de l'accès à ces services publics.

- Autre problème, le nouveau test de français après 3 ans, ces travailleuses et des travailleurs doivent atteindre le niveau 4. Comme les permis sont renouvelables sur 4 ans seulement cela peut avoir un effet d'exclusion et de marginalisation.

Il y a aussi des avancées au Québec :

- On finance les services de base pour l'accueil et l'accompagnement c'est excellent, mais les groupes n'ont pas toujours l'expertise pour la défense des droits.
- Le Fédéral finance des groupes, mais ce programme se termine en 2024. Les contacts, l'expertise et le personnel risquent d'être perdus. Il faut avoir un programme plus permanent.

### **Marisa Berry Mendez, Amnistie internationale Canada francophone**

Marisa Berry Mendez d'Amnistie internationale remercie le RATTMAQ d'ouvrir cet espace de réflexion entre les groupes pour développer des stratégies. Elle fait écho aussi à Mélanie à partir de son expérience antérieure au CCR (qui regroupe quelque 200 organismes). Selon elle, cette mise en commun est importante.

Pour Marisa, il s'agit de travailler à plusieurs niveaux, tant au niveau local, national ou international pour avoir un portrait d'ensemble et rejoindre quelques coalitions comme le Congrès du travail du Canada (CTC), et des réseaux qui ont un plaidoyer à tous ces niveaux. Le Canada est sensible à son image et il faut en tenir compte dans nos actions. De belles victoires sont le résultat de ces efforts et mobilisation, par exemple :

- Révision des normes du travail pour les migrants en 2018;
- Financement des services d'accueil et d'accompagnement;
- Permis de travail ouverts en cas de problème, ce n'est pas parfait, mais un pas dans la bonne direction.

Les solutions fédérales sont comme un pansement, mais elles ne s'attaquent pas assez au problème de fond, à savoir le système des permis fermés et l'accès à la résidence. L'enquête du Rapporteur spécial des Nations Unies et l'étude parlementaire canadienne auxquels ont aussi participé le RATTMAQ sont des occasions importantes pour aborder la question des sans statuts aussi, il y a quelques pistes à aborder, mais dans une perspective globale.

- Exposer que le système d'immigration économique est discriminatoire. Il est construit sur la base d'un système par points élaborés à partir des années '70 pour des postes dits « peu qualifiés ». Par catégorie et selon le pays d'origine. C'est un système cohérent avec le principe d'exclusion dans un système toujours colonialiste, comme ce fut le cas pour les travailleuses et les travailleurs chinois victimes d'exclusion ensuite.

- Valoriser le travail de ces travailleuses et les travailleurs. On a eu une petite fenêtre d'opportunité lors de la pandémie, ces personnes ont été identifiées comme essentielles, mais depuis on constate un retour à la dévalorisation.
- Obtenir un système de permis de travail non discriminatoire et ouvert en tissant des liens entre les statuts précaires comme le film *Essentiels* l'a fait valoir est important. Tous ces enjeux sont interreliés.

#### **Lauren Lallemand, Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)**

Lauren Lallemand remercie aussi le RATTMAQ pour cette rencontre et nous parle de son passage à Saint-Rémi dans les champs où se trouvaient plusieurs travailleurs agricoles lors de leur marche concernant la révision de l'entente des pays tiers surs. Cette expérience lui a fait réaliser l'importance des liens entre les réfugiés et ces travailleurs agricoles.

À ses yeux le Canada conserve son approche coloniale selon les pays d'origine avec le système des permis fermés. Il faut encourager les campagnes pour les permis ouverts et lutter contre l'impunité de certains employeurs abusifs. Lauren a notamment invité tous les groupes à rejoindre leur campagne « Permis de travail ouvert maintenant » et leur campagne pour la régularisation.

La Loi de l'immigration maintien des relations de travail non libre qui s'apparente au système de servitude sous contrat, des formes modernes d'exclusion. Un système qui fait que des travailleuses et travailleurs se retrouvent sans papier. Les permis sectoriels ou régionaux constituent aussi des risques. On voit bien l'importance de lier ces enjeux sur les personnes à statut précaire.

Il faut voir en particulier les règles de l'Agence des services frontaliers relativement à l'imposition de frais prohibitifs pour le renvoi des sans-papiers dans leur pays d'origine :

Les frais pour un renvoi sont entre 450 \$ à 1 000 \$, et si la personne est escortée, c'est entre 3 739 \$ et 12 541 \$. Par contre, si la personne est en détention, c'est 1 495 \$ de plus et cela même si une demande humanitaire a été déposée!

Face à tout cela, il faut voir comment mieux lier les enjeux et combiner nos efforts notamment au niveau de l'information concernant les conditions réelles des travailleuses et des travailleurs. Il faut lutter contre la désinformation. Elle donne comme exemple l'article du 1<sup>er</sup> juillet 2023 du Toronto Star qui faisait de fausses affirmations et un article qui a dû être retiré par la suite.

La question des seuils d'immigration est interreliée qu'elle soit permanente ou temporaire. Il faut en tenir compte dans le narratif. Par exemple, on impute à tort la crise du logement aux personnes migrantes selon les études.

✚ **Gabriel Allahdua, Justice 4 Migrant Workers et ancien travailleur migrant temporaire (Toronto)**

Dans une présentation enflammée, Gabriel a notamment insisté sur l'importance de la régularisation du statut comme une réponse à la fois à la vulnérabilité migratoire et à la vulnérabilité au travail des travailleurs migrants temporaires. Selon lui, le programme qui l'a amené au Canada a



comme but de combler les emplois que les Canadiens ne veulent pas faire et qui sont des emplois toujours difficiles, dangereux et sales. De plus, le système migratoire canadien produit de la vulnérabilité de trois façons : en refusant, excluant et attachant les travailleurs migrants aux employeurs. Il décrit ce lien fixe aux employeurs comme la définition même de la vulnérabilité et le plus grand cadeau fait aux employeurs par l'État.

Gabriel a condamné ce qu'il considère comme une culture canadienne du silence et de l'ignorance sur la situation des travailleurs migrants, et a appelé tous les participants présents à la conférence à réaliser que le pouvoir de changer les choses était entre leurs mêmes et en les appelant à prendre ouvertement parti. De plus, Gabriel a présenté J4MW et a loué l'indépendance politique et la combativité de l'organisation dans laquelle il milite. Cette organisation a notamment la volonté de laisser les travailleurs parler d'eux-mêmes, de créer des opportunités pour que les travailleurs se mobilisent eux-mêmes sur des enjeux qui les concernent, mais aussi l'ambition de faire pression sur les politiciens de tous les niveaux et d'éduquer le public canadien pour les pousser à prendre des mesures contre les lois et politiques migratoires canadiennes injustes.

✚ **Tenzin Khentse, FCJ Refugee Centre (Toronto)**

Le FCJ Refugee Center est une organisation *grassroot* qui vient en aide aux travailleurs migrants, aux gens à statuts précaires et aux personnes sans statut. Ils offrent notamment de l'hébergement pour les réfugiés et sont une des seules organisations ontariennes à avoir une équipe active contre la traite humaine, qui soutient surtout des travailleurs migrants victimes d'abus. Tenzin a présenté les divers défis auxquels son organisation fait face, notamment la difficulté à obtenir des fonds gouvernementaux qui peuvent venir en aide à une clientèle sans statut ou à statut précaire. Parmi les difficultés récentes rencontrées dans son travail, il a nommé l'inconsistance de « Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) » qui va parfois donner des décisions différentes dans des demandes de permis ouverts pour travailleurs vulnérables extrêmement similaires. De plus, l'IRCC voit les victimes de trafics humains non pas comme des victimes, mais davantage comme des témoins,

et ainsi, leur octroi seulement un permis de séjour pendant que le cas est en cours. Il a présenté un cas où le travail de lobbying de son organisation a finalement payé et permis à des victimes d'obtenir le renouvellement de permis qui leur fallait pour être admissible à la résidence permanente.

Tenzin a conclu en présentant le Migrant Rights Network, une alliance capable de mobiliser des milliers de personnes dans ses campagnes ou ses manifestations grâce à la diversité de ses membres en faveur des droits des migrants. La force de ce réseau repose selon lui en particulier sur sa volonté de donner de l'agentivité à plusieurs travailleurs migrants membres qui peuvent alors contrôler leur propre narratif, ce qui conduit aux campagnes les plus efficaces selon lui.

## **Synthèse de la journée**

En clôture de la journée, l'hôte Maguy Metellus s'est notamment insurgée face aux frais de renvoi imposés aux sans-papiers dont Lauren nous a parlé. Une vraie honte, d'ajouter notre animatrice à la lumière de ces mesures illégitimes et immorales.

Ensuite, Denise Gagnon a présenté une brève synthèse de la rencontre. Les différents panels ont été des plus instructifs et constituent une occasion unique de contacts et d'échanges. Au cours de ces deux journées, nous avons pu voir les contraintes que vivent les travailleuses et les travailleurs étrangers et leurs familles en amont, souvent aux prises avec des situations périlleuses ou de survie dans leur région d'origine ou dans leurs parcours. Des contextes différents qui peuvent entraîner une crainte des autorités à leur arriver, ce qui fait qu'elles et ils ne vont pas spontanément chercher de l'aide.

Nous avons pu mettre en évidence les principaux problèmes qu'elles et qu'ils rencontrent dans leur expérience canadienne ou québécoise au niveau des ateliers tels les permis fermés qui pose aussi un problème d'accès aux droits par peur d'être renvoyés dans le pays d'origine souvent avec un endettement important lors des processus de recrutement ou d'emploi et même de renvoi.

Sans entrer dans tous les détails, retenons que, quelles que soient les pratiques d'accueil et d'accompagnement, elles doivent s'inscrire dans une vision globale des besoins de la personne et de ses droits fondamentaux tant au niveau du travail que de la santé et de l'accès à la justice. Il faut donc favoriser les alliances dans un contexte où les ressources sont limitées et les organismes d'aide sont souvent à bout de souffle. Il faut interpeller les États pour qu'ils respectent leurs engagements et reconnaissent la valeur des contributions des travailleuses et des travailleurs jugés essentiels dans nos économies et qu'il établisse un financement prévisible et équitable pour les organisations qui représentent, accueillent ou accompagnent ces travailleuses et ces travailleurs.

Nous retenons également qu'il faut inciter tous les acteurs sociaux à respecter les principes du travail décent :

- 1) Emploi de qualité
- 2) Respect des normes internationales du travail et non-discrimination
- 3) Accès à une protection sociale équitable
- 4) Dialogue social constructif pour atteindre ces objectifs, incluant le droit à la négociation collective réduit dans certaines provinces, dont le Québec.

Enfin, il faut encourager les bonnes pratiques comme l'inclusion de nouveaux mécanismes de protection dans nos lois ou nos conventions collectives de travail. On peut s'inspirer des conventions internationales ou lignes directrices ou des dispositions déjà existantes ailleurs.

Les invités internationaux nous ont rappelé l'importance de la solidarité internationale et des liens de réciprocités que nous devons entretenir. La planète est un bien petit village, nous devons aussi soutenir des organisations comme le Centre de solidarité internationale (CISO) en faveur du développement, une des rares organisations intersyndicales et communautaires qui s'adresse à cet enjeu de la mondialisation et aux nouvelles formes d'exploitation au niveau des chaînes d'approvisionnement.

Comme plusieurs l'ont mentionné, la solidarité constitue le dernier rempart contre les abus et les injustices. Remercions en terminant toutes les organisations qui ont participé à cette rencontre, une première du genre au Québec. En terminant, Mélanie Gauvin remercie tous les membres bénévoles du CA qui contribue au développement du RATTMAQ et les deux co-organisateurs de la Conférence Maxime et Denise pour la prise en main de cette activité. Elle remercie aussi nos bailleurs pour leur confiance et leur appui. Le MIFI, le Fonds humanitaire des Métallos et la FTQ et son fonds de solidarité pour les repas. Un merci spécial à nos invités internationaux et nos personnes-ressources incluant les travailleurs du milieu qui ont accepté notre invitation. Finalement, elle lance l'idée d'une prochaine rencontre pour le suivi.



*Leocadio Juracánm a remis au RATTMAQ un tissage traditionnel en signe de la solidarité de la part du Comité Campesino au Guatemala del Altiplano*



*Nous avons terminé en beauté avec La Marche à l'amour du poète québécois Gaston Miron, un monument au Québec, lue par notre animatrice.*

Voir YouTube : [Extrait Conférence RATTMAQ 17-18 décembre 2023 \(youtube.com\)](#)

#### 4. Évaluations des participants et participantes

La quinzaine de participants ayant rempli une fiche d'évaluation ont tous manifesté une très haute satisfaction de l'événement. Ils ont notamment insisté sur la qualité et la complémentarité des panélistes provenant de différentes organisations qui ont pris la parole sur des enjeux essentiels. De plus, la diversité des participants a été très appréciée, ce qui de l'avis de tous s'est reflété par des échanges très riches pendant toute la durée de la conférence. Les sujets des ateliers et panels ont été jugés particulièrement d'actualité. La présence de représentants d'organisations internationales provenant du Guatemala et du Mexique a été également saluée. Ces derniers ont aussi été très satisfaits de l'événement et nous ont raconté leurs expériences et repartent avec plein de contacts et d'espoir.

Les ateliers en sous-groupes ont été tout particulièrement appréciés par les participantes et les participants, autant leurs thématiques que l'occasion donnée pour les participants de faire connaissance et de discuter plus en profondeur sur les enjeux ciblés.

*« Félicitations! Magnifique événement. Bel enchaînement d'activités. L'atelier a permis que les gens se parlent. Très bonne idée de le faire avant le dîner. Ça a permis de continuer les discussions de façon informelle. Belle réussite! »*

Les participants ont également apprécié l'exposition de portraits de travailleurs migrants temporaires, l'animation de Maguy Metellus et la qualité du traiteur. Certains ont mentionné que la conférence permettrait peut-être d'envisager ou d'espérer des changements politiques prochainement, et d'autres ont insisté sur la nécessité de mettre davantage de pression sur les décideurs.

Au niveau de l'organisation et du déroulement de la conférence, les participants ont souligné comment l'enchaînement des activités était rythmé et fluide. Ils ont aussi apprécié la bonne gestion du temps autant pour les activités que les prises de paroles.

Interrogés sur leurs recommandations et points à améliorer, les participants ont apprécié la présence de traductions simultanées, mais, dans le contexte où on nous a déménagés de salle à la dernière minute, certains ont pu trouver les bruits liés à celles-ci parfois dérangeants et les problèmes parfois lents à corriger. Des participants auraient souhaité qu'il y ait encore plus d'ateliers en sous-groupes et davantage de temps pour le réseautage. D'autres auraient souhaité la possibilité d'une participation hybride pour les personnes ne pouvant pas être là en présence. Certains suggèrent d'inviter encore plus de travailleurs ou travailleuses du milieu à venir raconter leur expérience et prendre la parole lors des plénières.

Finalement, certains participants demandent quelle est la suite et si des actions concrètes sont à venir après cette conférence ayant rassemblé tous ces acteurs clés. Un participant suggère même de créer une organisation avec des représentants d'organisations provenant de tous les pays qui envoient des travailleurs ou travailleuses du milieu. Certains souhaitent voir que l'événement se reproduire, possiblement annuellement.

## 5. Retombées, perspectives et suites

Dans l'ensemble, la forte participation et la vigueur des échanges témoignent d'une conjoncture particulière en faveur de l'avancement des droits des travailleuses et travailleurs migrants temporaires dans lequel le RATTMAQ se pose maintenant comme un acteur rassembleur de premier plan. Pour le RATTMAQ, les suites de cette conférence sont à mettre en œuvre autant au niveau de la poursuite des efforts de coalition avec les divers groupes que de l'adoption de nouvelles pratiques, revendications ou mobilisations autour de campagnes en place ou à venir.

Une première phase de retombée directe de la conférence consiste en la diffusion des captations vidéo professionnelles des principaux panels et présentations de conférenciers<sup>10</sup>.



De plus, grâce à l'initiative de Danièle Bélanger, professeure à l'Université Laval et membre du CA du RATTMAQ, de courtes capsules d'entrevues sur le travail décent ont été réalisées avec des personnes-ressources et seront aussi diffusées ultérieurement pour des fins de sensibilisation.

*Entrevues sur le travail décent avec des invités en collaboration avec Danièle Bélanger de l'ULaval*

À moyen terme, les objectifs de favoriser la concertation et consolider les alliances entre le RATTMAQ et les organisations impliquées dans la défense de droits des travailleuses et travailleurs migrants temporaires peuvent être mis en action de différentes manières, par exemple :

- Évaluer la possibilité de rejoindre des coalitions nationales déjà existantes comme le « Migrant Rights Network » qui regroupe déjà plus de 30 groupes à travers le Canada.
- Initier et s'impliquer dans des plateformes de discussions et d'échanges avec des groupes canadiens présents lors de la conférence avec qui nous avons créé

---

<sup>10</sup> Voir le lien YouTube

des liens, comme le J4MW, FCJ Refugee Center, Madhu Verma Migrant Justice Center, etc.

- Évaluer la possibilité de renforcer les coalitions en rejoignant des campagnes politiques. Par exemple, répondre positivement à l'invitation du Conseil canadien des réfugiés (CCR) de rejoindre leurs deux campagnes « Permis de travail ouvert MAINTENANT » et « Statut pour tous ».
- Développer ou bien s'impliquer dans des projets internationaux avec nos groupes alliés du Guatemala et du Mexique pour maintenir et renforcer les liens de solidarité avec le CISO dont le RATTMAQ est membre.
- Évaluer la possibilité de coorganiser une suite de la conférence dans un an ou deux, possiblement au Mexique ou au Guatemala.
- Conserver et renforcer la position du RATTMAQ comme acteur rassembleur sur la question. Par exemple, piloter la création d'un véritable réseau québécois d'organismes à travers la mise sur pied d'une campagne commune.
- Dans un deuxième temps, le RATTMAQ doit pouvoir s'inspirer des réflexions collectives qui ont eu lieu tout au long de la conférence pour renforcer ses positions vis-à-vis des gouvernements. Il s'agira ainsi de prendre en compte les discussions stratégiques ainsi que les dissensions et les points de convergences exprimées dans l'élaboration de notre plateforme de revendications.

## **Annexe 1 : Organisations dont des membres ont participé à la conférence**

- 1 Comité consultatif Personnes Immigrantes (CCPI) -
- 2 Action travail des femmes
- 3 AGRlcarrières
- 4 Amnistie internationale Canada (francophone)
- 5 Atlantic Region Association of Immigrant Serving Agencies ARAISA
- 6 ARGOT- Coop de traduction
- 7 Association pour les Droits de Travailleuses.rs de Maison et de Ferme (DTMF)
- 8 Au bas de l'échelle
- 9 Canadian Centre to End Human Trafficking
- 10 CATHII
- 11 CDPDJ
- 12 Conseil central du Montréal Métropolitain (CSN)
- 13 Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- 14 Centre international de solidarité ouvrière (CISO)
- 15 Université Laval – Équipe Chaire de recherche du Canada des dynamiques migratoires mondiales
- 16 Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail CIAFT
- 37 Centre international de solidarité ouvrière CISO
- 18 La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail CNESST
- 19 Comité Campesino au Guatemala del Altiplano, Guatemala
- 20 Comité consultatif Femmes
- 21 Comité Fronterizo de Obrer@s - Mexique
- 22 Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse CDPDJ
- 23 Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- 24 Conseil canadien pour les réfugiés CCR
- 25 Conseil Central du Montréal Métropolitain-CSN
- 26 CONSUL GENERAL DU GUATEMALA
- 27 CONSULADO GENERAL DE GUATEMALA
- 28 Consulat Général du Mexique (Protection Consulaire)
- 29 Confédération des syndicats du Québec CSQ

- 30 Service Canada, direction de la conformité des employeurs, Programme des travailleurs étrangers temporaires,
- 31 École de travail social, Université McGill
- 32 Équiferme
- 33 FBDM - Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre
- 34 FCJ Refugee Centre (Ontario)
- 35 Fédération de la santé et des services sociaux-CSN
- 36 Fédération des syndicats de l'action collective (FSAC-CSQ)
- 37 FERME (UPA)
- 38 Fonds humanitaire des Métallos
- 39 Frente Auténtico del Trabajo Mexique
- 40 FTQ
- 41 Illusion Emploi de l'Estrie
- 42 Immigrant Québec
- 43 INSPQ
- 44 Justice for migrant workers
- 45 Legal Assistance of Windsor
- 46 Migrant Justice Centre (Ontario)
- 47 Métallos sl9700
- 48 ministères de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)
- 49 50 RATTMAQ – CA ET CE
- 50 Sisters of Saint Joseph of Toronto (Collaborative Network to End Exploitation)
- 51 Syndicat des Métallos – Québec
- 52 Syndicat des Métallos SL8922 et Syndicat des Metallos SL9400
- 53 TCRI – Table de concertation en immigration du Québec
- 54 TUAC Canada
- 55 Université de Montréal
- 56 Université du Québec à Rimouski
- 57 Université du Québec à Chicoutimi - UQAC
- 58 Université Concordia
- 59 Université du Québec à Montréal UQAM
- 60 VÉRITÉ - MEXIQUE

## Annexe 2 : Biographies des conférenciers, conférencières et panélistes

### ❖ **Monsieur Tomoya Obokata, rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines d'esclavages**

M. Tomoya Obokata est un expert japonais du droit international et des droits de l'homme qui est spécialisé dans la criminalité transnationale organisée, la traite des êtres humains et l'esclavage moderne. Il a été nommé Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavages, y compris leurs causes et leurs conséquences, en mars 2020. Pour donner suite à une tournée canadienne, M. Obokata a déclaré que les programmes de travailleurs étrangers temporaires du Canada étaient un terrain propice aux formes contemporaines d'esclavages et a exhorté le pays à faire davantage pour protéger les travailleurs et permettre un meilleur accès à la résidence permanente pour tous les migrants.

### ❖ **Magali Picard, présidente de la FTQ (remplacée par Hans Marotte, conseiller politique FTQ)**

Magali Picard a été élue au poste de présidente lors du 33e Congrès de la FTQ, en janvier 2023, après avoir été vice-présidente de la FTQ et du Fonds de solidarité FTQ, vice-présidente nationale exécutive de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) et présidente du Conseil québécois de l'AFPC.

Magali Picard est une fière membre de la nation Wendat et militante pour les droits des peuples autochtones et des femmes. Tout au long de sa carrière, elle lutte pour une plus grande justice sociale pour les travailleurs et travailleuses afin que tous et toutes puissent vivre dans la dignité. Elle amorce sa carrière de militante syndicale dès 1999 comme présidente de la section locale 10042 du Syndicat des employés et employées des anciens combattants (SEAC) affiliés à l'AFPC.

Ses grandes compétences et son enthousiasme sont vite remarqués et rapidement elle gravit les échelons de l'AFPC, affilié à la FTQ. Magali Picard est première vice-présidente du conseil d'administration et membre du comité exécutif du Fonds de solidarité FTQ. Elle siège également au Conseil canadien et au comité exécutif du Congrès du travail du Canada (CTC) et au Conseil général de la Confédération syndicale internationale (CSI). De plus, elle est membre du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM) et siège au conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

❖ **Katia Lelièvre, Vice-présidente et élue responsable des dossiers immigration et relations interculturelles, CSN**

Katia Lelièvre a commencé son implication militante à la Maison de la Famille, un organisme communautaire alors sur le point de fermer ses portes. Avec les autres femmes qui participaient aux activités de l'organisme, elles ont réussi à maintenir les services et à obtenir des locaux adéquats ainsi que des subventions récurrentes.

Katia occupait jusqu'à tout récemment le poste de présidente du Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ-CSN, dont elle est membre depuis 2001 en tant que vendeuse et caissière de la société d'État. Elle s'est activement impliquée lors de la grève à la SAQ en 2005 au cours de laquelle le SEMB-SAQ est revenu au sein du mouvement CSN. En 2006, elle est élue vice-présidente du SEMB-SAQ, puis présidente en 2008. C'est au 66e Congrès de la CSN, en janvier 2021, que Katia Lelièvre a été élue au poste de 3e vice-présidente du comité exécutif de la CSN.

❖ **Anouk Collet, Vice-présidente de la FTQ et Conseillère principale au président national des TUAC Canada**

Anouk Collet est conseillère principale au président national des TUAC Canada. Dans le cadre de ses fonctions, elle coordonne entre autres le travail des représentants syndicaux des TUAC Canada au Québec et supporte les sections locales lorsque requis. Avant de se joindre au bureau national des TUAC Canada, Anouk a été la coordonnatrice du service juridique de la section locale 500 des TUAC Canada de 2001 à 2008 et s'occupait des dossiers de griefs portés à l'arbitrage de même que de négociation collective.

Anouk Collet est une diplômée de l'Université de Montréal où elle a complété un baccalauréat en droit et une maîtrise en relations industrielles. Elle siège également à titre de vice-présidente à la FTQ et au Comité exécutif du CTC, en plus d'être membre du Conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ. Elle est également co-présidente du comité sectoriel du commerce de détail et représente la FTQ à l'assemblée délibérante de la Commission des partenaires du marché du travail.

❖ **Andrea Alejandra Salazar Loyola, Comité frontalier des travailleuses et des travailleurs (Mexique)- Projet de la solidarité ouvrière intersyndicale au Mexique (CTC, SCFP, AFPC, CISO ET FHDM)**

Andrea est diplômée en droit de l'Université Autonome de Nuevo León. Elle a fait des études en droits humains, soutien psychosocial, avortement et féminismes, sexualité, conception des politiques publiques et gestion de projets sociaux à la faculté de sciences sociales de l'Université Ibero-américaine et au Centre de recherche et de l'enseignement économique, entre autres.

Andral est actuellement coordinatrice du programme de genre du Comité frontalier des travailleurs et des travailleuses (organisation qui défend les droits humains des travailleurs et travailleuses des maquillas) et fait partie du Réseau des Femmes Défenseurs des droits du travail de la Maquilla (Réseau DLUM). Andrea a de l'expérience dans la défense des droits sexuels et reproductifs, la prévention tertiaire de la violence contre les femmes en situation de vulnérabilité ainsi que dans la conception et la mise en œuvre de politiques publiques intégrant une perspective de genre pour l'amélioration de la sécurité et durabilité.

Elle est actuellement bénévole au sein du collectif Perspecta qui travail pour l'égalité et la justice axées sur promouvoir l'égalité des sexes, éliminer la discrimination et contribuer à concrétiser les droits humains des femmes au Mexique. Engagé dans la transformation sociale à partir d'une vision humaniste et intersectionnelle fondée sur les droits de l'homme et la justice sociale.

❖ **Leocadio Juracan, Association paysanne des hauts plateaux du Guatemala (Guatemala)**

Leocadio est Maya-Kaqchikel, défenseur et militant de l'Association paysanne des hauts plateaux au Guatemala (CCDA). Il est défenseur des droits des peuples autochtones et paysans du Guatemala et de la terre mère. Il est membre de la direction politique et directeur national de l'agriculture au CCDA.

Leocadio est également porte-parole du mouvement indigène et paysan dans la campagne visant à arrêter les expulsions et demandeur de mesures de précautions devant la Commission interaméricaine des droits humains. Il est porte-parole de la campagne pour la liberté syndicale dans 15 pays de l'Europe et conseiller politique pour le respect des droits du travail des travailleurs au Guatemala.

Il est expert en cas agricoles, récupération historique et régularisation des terres et des moyens de subsistance ainsi que la promotion des initiatives législatives en faveur des biens naturels tel que la loi sur l'eau, le droit foncier et de moratoires miniers

❖ **Rosalba Calva Flores, Front authentique du travail (Mexique)**

Diplômée en administration de l'Université Autonome Métropolitaine, Rosalba occupe le poste de Secrétaire général du Syndicat des Travailleurs Ruraux INCA du secteur public. Et depuis presque 10 ans, Rosalba appuie les activités de la Coordination Nationale du (FAT) Front Authentique du Travail dont le principal objectif est de promouvoir les droits du travail et humains des travailleurs et travailleuse

Rosalba est aussi responsable du programme des femmes du FAT lequel vise à encourager la perspective de genre dans toutes les activités de l'organisme

Elle est formatrice dans des ateliers sur l'égalité et l'équité, sur le renforcement des capacités des femmes, le leadership, et sur violence faite aux femmes. Elle a participé à de différents événements et rencontres de solidarité internationale tels que la Réunion des travailleurs et Travailleuses du secteur public du Canada et des États-Unis et du Japon coordonnés par *United Electrical Workers* (EU). Rosalba a aussi participé à de nombreux échanges et des formations organisées par le Fonds Humanitaire Steelworkers au Canada et dans de différents pays de l'Amérique latine.

❖ **Andrea Galvez, Vérité**

Andrea est Directrice de Programmes chez Vérité, où elle travaille depuis 2020. Elle a travaillé avec des organisations de la société civile et le mouvement syndical au Mexique, au Canada et aux États-Unis pendant plus de 15 ans, en faisant de la recherche, l'incidence et l'accompagnement des travailleurs agricoles et travailleurs migrants. Chez Verité, Andrea gère les relations avec les secteurs public et privé et coordonne et met en œuvre la recherche, des formations et des outils pour améliorer les conditions des travailleurs dans les chaînes d'approvisionnement globales. Andrea est une politologue diplômée de l'Université du Québec à Montréal et une spécialiste en migrations internationales du Colegio de la Frontera Norte.

❖ **Mélanie Gauvin, RATTMAQ**

Diplômée en éducation, Mélanie Gauvin est Directrice générale du RATTMAQ depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2023. Mélanie cumule plusieurs années d'expérience auprès des travailleuses et des travailleurs vulnérables dans le secteur communautaire dont 17 ans à titre de responsable des dossiers politiques et porte-parole au sein de l'organisme Au Bas de l'Échelle où elle a pu tisser de solides liens de solidarité et d'entraide au sein des comités et autres organismes qu'elle a contribué à mettre sur pied.

❖ **Jill Hanley, Centre des travailleurs immigrants**

Jill Hanley est professeure agrégée à l'École de service social de McGill et directrice scientifique du Sherpa Research Institute on Migration, Health, and Social Services. Jill travaille en étroite collaboration avec un certain nombre d'organisations communautaires où elle s'engage dans le dialogue politique pour mettre en évidence les besoins des communautés migrantes marginalisées. Elle est cofondatrice du Centre des travailleurs immigrants de Montréal, où elle s'implique activement depuis 2000. Elle enseigne également des cours sur la migration, la politique sociale et l'organisation communautaire, et occupe le poste de directrice du programme de doctorat à l'École de service social de McGill.

❖ **Marisa Berry Mendez, Amnistie internationale Canada francophone**

Marisa est militante pour les droits des personnes migrantes depuis environ quinze ans. Anciennement Directrice de la politique en matière d'établissement au Conseil canadien pour les réfugiés, elle est présentement responsable des campagnes chez Amnistie internationale Canada francophone. Marisa détient une maîtrise en Études de migration et d'ethnicité de l'Université d'Amsterdam, et enseigne à temps partiel à l'Université Concordia.

❖ **Lauren Lallemand, Conseil canadien pour les réfugiés**

Lauren Lallemand (elle), codirectrice générale du Conseil canadien pour les réfugiés, est originaire de Tiohtià:ke (Montréal) et défend avec passion les droits humains. Elle possède plus de dix ans d'expérience dans le domaine du développement international et de la défense des droits des réfugiés. Elle apporte une connaissance approfondie et une expertise du secteur des réfugiés au Canada, en particulier en ce qui a trait au parrainage de réfugiés et de migrants sans statut.

❖ **Gabriel Allahdua, Justice 4 Migrant Workers et ancien travailleur migrant temporaire (Toronto)**

Gabriel Allahdua is a former migrant farm worker from St Lucia, an island in the Eastern Caribbean. He is an organizer with the collective, Justice for Migrant Workers (J4MW) for almost a decade. He is currently an Outreach Worker working with migrant workers across Ontario. He was Activist in Residence (AIR) at the University of Guelph, the first person to hold that position, which brought activists and researchers together. He is the author of the recently published award winning book « Harvesting Freedom » by publisher « Between the Lines ».

❖ **Tenzin Khentse, FCJ Refugee Centre (Toronto)**

Tenzin Khentse, a third-generation stateless Tibetan, was born in India. He pursued his Masters in Transnational Migration Studies at the Université de Lille, France, under the Erasmus Mundus scholarship. Presently, Tenzin is based in Toronto, where he works as an Anti-Human Trafficking Youth Coordinator at the FCJ Refugee Centre.

❖ **Dalia Gesualdi-Fecteau, Université de Montréal**

Dalia Gesualdi-Fecteau est avocate, professeure de droit du travail à École de relations industrielles de l'Université de Montréal et chercheure au Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT). Ses activités de recherche documentent dans quelle mesure le droit du travail parvient à redresser les inégalités dans les rapports de travail. Dalia Gesualdi-Fecteau a siégé à différents comités d'experts, dont le Comité d'expertes chargé d'analyser les recours en matière de harcèlement sexuel et d'agressions sexuelles au travail mis en place par le ministre du Travail du Québec. Le rapport a été rendu public en mai 2023. La vaste majorité de ses recherches mobilisent une approche empirique et se font de concert avec les acteurs du travail.

❖ **Mylène Coderre, Université d'Ottawa**

Mylène Coderre détient un doctorat en développement international de l'Université d'Ottawa. Ses recherches s'intéressent à la migration de travail temporaire, aux intermédiaires de la migration et au travail précaire. Dans le cadre de son doctorat, elle a documenté le rôle des agences de recrutement dans les expériences migratoires des travailleurs guatémaltèques au Québec.

❖ **Amélie Nguyen, CISO**

Amélie Nguyen est coordonnatrice au Centre international de solidarité ouvrière. Elle a été analyste politique de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale auparavant. Elle est détentrice d'une maîtrise en droit international et politique internationale de l'UQAM. Elle a fait partie de plusieurs coalitions et collectifs dans le cadre de son travail ou à titre militant, comme la Ligue des droits et libertés et le collectif de rédaction de la revue *À bâbord!*

❖ **Julio Lara, TUAC 501**

Julio Lara, représentant syndical aux TUAC 501. Il représente de nombreux travailleurs étrangers temporaires, notamment les attrapeurs de volailles de l'Équipe Sarrazin. Il a participé au premier centre d'aide aux travailleurs étrangers temporaires syndiqués et non syndiqués, le centre de l'Alliance des travailleurs agricoles (ATA) à Saint-Rémi.

❖ **Danièle Bélanger, Université Laval**

Danièle Bélanger a obtenu un doctorat (Ph. D.) en démographie à l'Université de Montréal en 1997. Elle a été professeure à l'Université de Western Ontario jusqu'en 2012. Par la suite, Danièle Bélanger s'est jointe au département de géographie de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval à titre de professeure titulaire en 2013. Danièle Bélanger est également titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les dynamiques migratoires mondiales depuis 2017. Les champs d'expertise et de recherche de la professeure Bélanger sont l'étude des migrations internationales, les déplacements de réfugiés, la démographie sociale, la santé de la reproduction ainsi que le genre et les inégalités sociales.

## Annexe 3 : Communiqué de presse

COMMUNIQUÉ – Pour diffusion immédiate

**Objet : Conférence internationale du RATTMAQ des 17 et 18 décembre 2023**

### **CULTIVER LE TRAVAIL DÉCENT**

#### **Les droits des travailleuses et travailleurs migrants temporaires, une responsabilité collective!**

Montréal, le 18 décembre 2023 – En cette journée internationale des migrants, une quarantaine d'organisations et de syndicats et plus d'une centaine de participants venant du Canada, mais aussi du Mexique et du Guatemala sont rassemblés au Centre St-Pierre, à Montréal, à l'invitation du Réseau d'aide aux travailleurs et travailleuses migrants du Québec (RATTMAQ) dans le cadre de la Conférence internationale « Cultiver le travail décent, les droits des travailleuses et travailleurs migrants temporaires, une responsabilité collective! ». L'événement vise à marquer le 20<sup>e</sup> anniversaire de la *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille* qui, à cette date, n'a toujours pas été ratifiée par le gouvernement canadien ni du Québec et la Journée internationale des travailleurs migrants qui est célébrée tous les 18 décembre de chaque année dans les États membres de l'ONU afin de « dissiper les préjugés » sur les migrants et « de sensibiliser l'opinion à leurs contributions dans les domaines économique, culturel et social, au profit tant de leur pays d'origine que de leur pays de destination.

Plusieurs cas d'exploitation abusive de travailleuses et de travailleurs migrants ont marqué l'actualité cette année dans le contexte d'une augmentation sans précédent du recours plus large à une main-d'œuvre migrante temporaire qui est vulnérable, dans tous les secteurs d'activités économiques. En conséquence, les voix dénonçant les conditions que subissent ces personnes se font de plus en plus fortes et nombreuses.

Le Rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines d'esclavages, Tomoya Obokata, a fait une allocution en ouverture de la Conférence le dimanche 17 décembre sur la situation critique que vivent ces travailleuses et travailleurs. À la suite d'une visite pancanadienne, il avait déclaré au mois de septembre dernier que les régimes de permis fermés rendaient les travailleurs migrants vulnérables aux formes contemporaines d'esclavages, et avait appelé le gouvernement canadien à offrir un meilleur accès à la résidence permanente pour ces personnes.

Le RATTMAQ a soulevé cet automne cette problématique lors des consultations publiques sur la planification des seuils d'immigration à l'Assemblée nationale du Québec et au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration canadien plus récemment, notamment :

- que le gouvernement du Québec et du Canada ratifie la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles;
- qu'une révision conséquente du système des permis de travail temporaires soit faite pour permettre une plus grande mobilité et une passerelle vers l'accès à la résidence et à la citoyenneté, en regard des droits fondamentaux reconnus à l'échelle internationale;
- que le gouvernement du Québec révise et modifie les dispositions du Code du Travail limitant le droit d'organisation et de négociation collective dans tout le secteur agricole.

Selon Mélanie Gauvin, directrice générale du RATTMAQ : « Cette conférence souligne le 25<sup>e</sup> anniversaire de la *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille* que ni le Québec ni le Canada n'ont encore signée. Cette rencontre vise à élargir le dialogue social, favoriser une meilleure concertation, partager sur les meilleures pratiques en matière d'intervention et de défense des droits afin de permettre un meilleur ancrage de droits fondamentaux pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs qui viennent soutenir nos économies. En tant que société, il s'agit d'une responsabilité collective que de travailler ensemble pour cultiver un travail décent pour assurer également notre sécurité alimentaire mise à mal par les pénuries de main-d'œuvre.

#### **Pour plus d'information sur la conférence**

#### **Horaire et programme de la conférence :**

<https://rattmaq.org/activite/cultiver-ensemble-le-travail-decent/>

**Source :** Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants du Québec (RATTMAQ)

-30-

**Renseignements :** Maxime Thibault Leblanc, co-organisateur de l'événement

Courriel : [m.thibault-leblanc@rattmaq.org](mailto:m.thibault-leblanc@rattmaq.org)

Téléphone : 1 438-508-9068

## Annexe 4 : Cadre normatif mondial

Cette rencontre québécoise s'inscrit dans Cadre des discussions sur les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs étrangers temporaires (TET) dans le cadre des rencontres des Amériques tenues en 2020 et 2021.



« 2<sup>e</sup> Sommet des Corridors pour la Justice dans la Migration de Travail » au Guatemala a organisé une telle conférence, pour exiger la garantie des droits humains du travail des travailleurs migrants en termes de respect des contrats de travail avec des salaires équitables, ainsi que le respect de conditions de travail décentes exemptes de toute forme de violence, les abus et la discrimination et la reconnaissance des besoins spécifiques des femmes, des personnes handicapées et d'autres caractéristiques diverses pour reprendre les termes de la Déclaration finale de la conférence au Guatemala les 27 et 28 octobre 2021.



Nations  
Unies



NATIONS UNIES  
DROITS DE L'HOMME  
HAUT-COMMISSARIAT



L'objectif n° 8 du travail décent dans le cadre des engagements du Canada pour le développement d'ici 2030 s'inscrit dans les principes de la Déclaration universelle des droits dont nous soulignons le 75<sup>e</sup> anniversaire cette année et dans le cadre de référence

de la Convention internationale des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille dont on souligne ici le 20<sup>e</sup> anniversaire de la mise en œuvre. Le Canada n'a toujours pas ratifié cette convention.

Enfin les Conventions 97 et 141 de l'Organisation internationale du travail ne sont pas toujours respectées malgré les ratifications du Canada et l'adoption de l'agenda du travail décent, objectif transversal intégré aux objectifs de développement des Nations Unies pour 2030 qui nous invite à promouvoir le travail décent et à mettre fin à l'esclavage moderne.



- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**
- 8.1 - Croissance économique durable
- 8.2 - Diversifier, innover et moderniser la productivité économique
- 8.3 - Promouvoir des politiques favorisant la création d'emplois et aux entreprises en phase de croissance
- 8.4 - Améliorer l'efficacité de la consommation et de la production des ressources
- 8.5 - Plein emploi, travail décent et salaire égal
- 8.6 - Promouvoir l'emploi, la scolarisation et la formation des jeunes
- 8.7 - Mettre fin à l'esclavage moderne, à la traite d'êtres humains et au travail des enfants
- 8.8 - Droits universels des travailleurs et lieux de travail sûrs
- 8.9 - Promouvoir un tourisme bénéfique et durable
- 8.10 - Accès universel aux services bancaires, d'assurance et financiers
- 8.a - Accroître l'appui au commerce en faveur des pays en développement
- 8.b - Élaborer une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes



## Le travail décent pour l'Organisation internationale du travail (OIT)

Les 4 piliers du travail décent selon l'Organisation internationale du travail (OIT) ont inspiré nos ateliers :

- I. **Promouvoir l'emploi** et l'entreprise: Le travail décent favorise la création d'emplois durables et la croissance des entreprises. Cela alimente l'économie locale et améliore la rémunération des travailleurs.
- II. **Garantir les droits au travail**: Le travail décent vise à protéger les droits fondamentaux des travailleurs, tels que la sécurité au travail, la non-discrimination et la liberté syndicale.
- III. **Étendre la protection sociale**: Le travail décent inclut des mesures pour assurer la sécurité sociale, la santé, la retraite et la protection contre les risques professionnels.
- IV. **Encourager le dialogue social**: Le travail décent promeut la communication et la négociation entre les employeurs, les travailleurs et les gouvernements pour résoudre les problèmes liés au travail.

Ces piliers sont essentiels pour réaliser l'ensemble du programme de développement durable pour 2030. Ils contribuent à la prospérité économique, à l'égalité hommes-femmes et surtout à la dignité humaine.

Notamment le droit fondamental d'organisation et de négociation collective qui est limité dans le secteur agricole depuis 2008 au Québec, et ce, malgré la ratification canadienne et québécoise de la convention 98 de l'OIT à Genève le 14 juin 2017<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Patty Hajdu, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail a déclaré à Genève, devant le Secrétaire général de l'époque Guy Ryder mentionnait que « le Gouvernement du Canada a le plaisir de ratifier la Convention no. 98 de l'OIT sur le droit d'organisation et de négociation collective. *Cette ratification démontre notre détermination à assurer aux travailleurs des conditions de travail décentes ainsi que le respect des droits humains et des normes fondamentales du travail.*

# Remerciements

## ÉQUIPE À L'INSCRIPTION ET À L'ACCUEIL



## ÉQUIPE TECHNIQUE



- **Merci à la professeure Stéphanie Arsenault de l'Université Laval pour le prêt de l'exposition de photos et de témoignages de travailleurs et travailleuses migrants de l'Île d'Orléans**
- **Merci à nos partenaires financiers**

Avec la participation financière de :



## On passe à l'action!



### **Rédaction :**

Denise Gagnon et Maxime Thibault-Leblanc,  
RATTMAQ

### **Révision :**

Claire Gagnon  
adjoite administrative

### **Crédits photos :**

Équipe du RATTMAQ  
Daniel Mallette, Syndicat des Métallos  
Felipe Martin, directeur photo vidéo

Dépôt légal BANQ : Lundi 11 mars 2024

ISBN 978-2-9822423-0-2